

- La réduction de l'effectif policier à Oka et à Kanesatake et la remise de leurs armes par les Mohawks se dérouleront simultanément;
- Une commission de surveillance composée de sept membres, qui seront choisis de concert par le gouvernement du Québec et la nation mohawk, sera créée afin de contrôler et de superviser le retour à la normale;
- On maintiendra les mesures destinées à la libre circulation des vivres en indiquant bien clairement que le Gouvernement du Québec n'entend pas, ni actuellement, ni à l'avenir, restreindre l'accès aux vivres. (Il va sans dire que le gouvernement du Canada n'approuve, ni chez lui, ni à l'étranger, l'utilisation de la nourriture comme moyen de pression.)
- On offre à la nation mohawk d'être une partie à l'enquête du coroner sur la mort de l'agent de police.

Le gouvernement du Canada pense conclure cette semaine l'achat des terrains faisant l'objet du litige pour les mettre ensuite à la disposition des Mohawks. Cet achat est l'heureux aboutissement de deux ans d'efforts en vue de rationaliser la possession foncière à Kanesatake et le gouvernement espère que ces mesures permettront un allègement des tensions à Kanesatake.

Toutefois, le gouvernement fédéral est fermement résolu à ne pas négocier de questions foncières derrière des barricades ou sous la menace des armes. Des discussions pacifiques et un dialogue ouvert sont la seule voie vers un règlement réel et durable. L'approche du gouvernement canadien est fondée sur le dialogue. Celui-ci a d'ailleurs prouvé son engagement à trouver des solutions aux problèmes de Kanesatake et il appuie entièrement le plan, en sept points, de désengagement des deux parties élaboré par le Québec afin de réduire les tensions.

Le gouvernement du Canada a en outre annoncé le 27 juillet qu'il était prêt à négocier pour trouver un moyen de régler la revendication particulière des Mohawks de Kanesatake, en collaboration avec des représentants de la collectivité et de la Province, une fois effectué le retour à la normale à Kanesatake et à Kahnawake.

Dans toutes les régions du pays, le Gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts de collaboration avec les dirigeants autochtones pour tenir compte de leurs préoccupations et à oeuvrer avec eux afin d'améliorer la situation des autochtones au Canada. Nous nous attacherons aux secteurs considérés prioritaires par ceux-ci, à savoir l'autonomie gouvernementale, la clarification des traités, le développement de l'économie dans les réserves, le contrôle par les Indiens de leur éducation, le renouveau et la protection des langues et de la culture autochtones.